



BREVET FÉDÉRAL D'INSTRUCTEUR

Le Brevet Fédéral d'Instructeur (BFI) est le niveau avancé de qualification pour l'enseignement bénévole du karaté et des disciplines associées, dans tout club affilié à la FFK.

PUBLICS

La formation est destinée aux :

- Licenciés de la FFK de 18 ans et plus ;
- Animateurs/instructeurs investis dans l'encadrement de la pratique ;
- Titulaires de l'AFA/JAF et/ou du DAF/BFA.
- Le BFI est accessible, avec ou sans AFA/JAF et/ou DAF/BFA
- Le BFI permet l'acquisition de point de bonification de grades.
- Il permet également au coach A n'ayant pas les prérequis mais néanmoins engagé dans le processus de formation du BFI et participant au meeting et à la formation nationale des coaches d'être dispensé de la « participation fédérale » lors de la formation BFI.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter votre école départementale de formation pour étudier les possibilités d'accueil.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de la formation, le stagiaire pourra :

- Ouvrir un club
- Animer des séances en autonomie dans le respect des règles de sécurité
- Apporter des compétences pour la progression et le perfectionnement des pratiquants et des assistants du club
- Animer des cours en toute sécurité et en pleine autonomie
- Planifier une saison, concevoir et conduire un enseignement à différents publics

PRÉREQUIS

Pour se présenter, le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Être au moins ceinture noire 1^{er} Dan, Duan, Dang ;
- Être licencié FFK de la saison en cours ;
- Posséder un diplôme de secourisme ou équivalent.

DATES ET LIEUX

La formation est organisée par les écoles départementales de formation :

Chaque candidat passe son diplôme dans son comité départemental d'appartenance. Sinon, il doit procéder à une demande de dérogation (voir son responsable de formation). Rendez-vous sur le site internet de votre comité pour y trouver les dates et lieux de formation.

TARIFS

Frais de formation :

- Pour les titulaires du DAF/BFA : 150 €
- Pour les non-titulaires du DAF/BFA : 250 €

Frais annexes : à la charge du stagiaire

Le programme :

- Conception, conduite et animation d'activités en sécurité
- Connaissance de l'environnement associatif et fédéral
- Participation à la vie fédérale et citoyenne

La durée et les méthodes pédagogiques :

Pour les titulaires du DAF/BFA :

58 h de formation dont :

- 38 h en présentiel
- 20 h en structure club

Pour les non-titulaires du DAF/BFA :

99 h de formation dont :

- 10 h de préformation
- 52 h en présentiel
- 20 h en structure club
- 7h en FOAD
- 10h participation fédérale (stage)

Travaux en préformation, en centre de formation et en structure club. Apports théoriques et pratiques, fiches pratiques, partage d'expérience.

Les modalités d'évaluation :

Le dispositif d'évaluation du stagiaire repose sur les conditions suivantes :

- Elaboration et animation d'un plan de séance contextualisé dans un cycle d'apprentissage.

Retrouvez les informations pratiques, dates, horaires, modalités d'inscriptions, accessibilité sur ffkarate.fr

CONTACT

La Fédération délègue l'organisation et la mise en œuvre pédagogique de cette formation à ces comités départementaux. [Rendez-vous sur le site internet de votre comité pour plus d'informations.](#)